

B 3

COMMENTAIRE COMPARATIF MANIFESTES ELECTORAUX 1989

- * Union des Partis Socialistes de la C.E.
- * Parti Populaire Européen
- * Libéraux, Démocrates et Réformateurs Européens



Sécretariat
Groupe Socialiste
Parlement Européen



Sécretariat
Union des Partis
Socialistes de la
Communauté Européenne

TABLE DES MATIERES

Préface

Répartition des tâches et des responsabilités

Page

INTRODUCTION ET RESULTATS DE L'ANALYSE

1

1. Approche générale

Pas de commentaires

2. Union Européenne

6

Marché Intérieur

3. Croissance économique et Libéralisation

7

4. Harmonisation monétaire et fiscale

8

5. Recherche et technologie

9

6. Petites et moyennes entreprises

10

7. Transports

11

8. Consommateurs

15

9. Cohésion régionale et sociale

17

Politique sociale

10. Introduction à la politique sociale

19

11. Emploi - Fonds structurels

20

12. Réduction du temps de travail -
Travail à temps partiel

21

13. Sécurité sociale - Droits fondamentaux

22

14. Conditions de travail

23

15. Dialogue social

24

16. Information, consultation et co-décision

25

17. Migration

26

	Page
18. Réfugiés	27
19. Egalité des droits hommes/femmes	28
20. Jeunesse	31
21. Les personnes âgées	32
22. Les handicapés	33
23. Pauvreté	35
24. Sida	Pas de commentaires
25. Drogue	36
26. Discrimination, racisme et fascisme	37
27. Science et Ethique	Pas de commentaires
28. <u>Culture</u>	Pas de commentaires
29. L'Europe des citoyens	38
30. <u>Education</u>	39
31. <u>Coopération juridique et sécurité intérieure</u>	40
32. <u>Environnement</u>	41
33. Energie nucléaire	42
34. <u>Agriculture</u>	44
35. Pêche	46
<u>Politique étrangère</u>	47
36. Sécurité et défense	58
37. Politique de développement	60
38. COMECON, dialogue, détente	61
39. AELE - Nouveaux candidats à l'adhésion CEE	62
40. Afrique du Sud	62
41. Droits de l'homme	63
42. Commerce - Coopération politique	65
43. <u>Budget de la C.E.</u>	

Répartition des tâches et des responsabilités

Présentation des thèmes et coordination :

Ton BEUMER

Analyses :

BEUMER, BLACKMAN, DE CESARE, ESTELA BURRIEL, FOURNIER, GENOVESE,
GUPWELL, HACK, HARRIS, KOTZ, KRAMER, LANGE, MARIN, McKAY, MEDEIROS,
MOLERES, MYLONAS, PERRY, SALERNO, SEN, SCHUNK, TRIACCA, VAN DEN
BOGAERT, VAN DE WATER, VAN HAMME

Synthèses et rédaction :

Ronald VAN DEN BOGAERT
Dick GUPWELL
Ton BEUMER
David BLACKMAN

Editeurs responsables

Paolo M. FALCONE
Mauro GIALLOMBARDO

P R E F A C E

Cher(e)s Ami(e)s,

Dans onze des Etats membres, les socialistes seront confrontés, au niveau national, aux manifestes démocrate-chrétien et libéral (au Royaume-Uni uniquement au programme libéral). Aussi, nous avons cru qu'il pourrait être utile de vous fournir une présentation analytique, ainsi qu'un commentaire de notre part.

Le "commentaire" est le résultat de contributions analytiques de collaborateurs du secrétariat auxquels on a demandé une réaction sur base des trois programmes européens.

Afin d'éviter tout malentendu ou mauvaise interprétation, il est important de lire le "commentaire" après avoir pris connaissance des thèmes concernés dans les différents manifestes.

Compte tenu de la nature plus ou moins controversée des sujets et/ou de la disponibilité des membres du secrétariat, les commentaires sont d'une longueur et d'une envergure fort différentes. Certaines conclusions ne vous surprendront nullement, alors que d'autres vous sembleront limitées ou même discutables. Nous espérons toutefois que cette présentation, thème par thème, et nos commentaires vous aideront pendant la campagne électorale.

Nous tenons à souligner que "le commentaire" ne reflète pas, par définition, le point de vue officiel du Groupe socialiste ou de l'Union. Les documents sont strictement internes. Nous espérons dès lors que chacun veillera à prévenir une distribution incontrôlée. Les éditeurs ont toutefois gardé à l'esprit ce phénomène manifestement inévitable.

Par ailleurs, nous serions heureux de recevoir vos remarques que nous transmettrions, si nécessaire, directement aux autres partis.

Bonne chance et bien à vous,

Paolo M. FALCONE
Secrétaire général
du Groupe socialiste

Mauro GIALLOMBARDO
Secrétaire général de
l'Union des Partis
socialistes de la C.E.

INTRODUCTION ET RESULTATS DE L'ANALYSE

- présentation thématique du texte du Manifeste

Le document en annexe comporte la présentation du texte complet des trois manifestes par sections couvrant 43 thèmes politiques. Comme ils traitent de plus d'un thème, certains paragraphes reviennent à plusieurs reprises.

En ce qui concerne la longueur du texte, il y a des différences considérables entre les trois Manifestes. Le document libéral contient 25 pages et celui des socialistes 35. Le programme électoral démocrate-chrétien, comportant de longues introductions et couvrant un plus large éventail de sujets, a une longueur de 60 pages.

- commentaire comparatif

Les membres du secrétariat ont été priés de commenter les différences entre les trois programmes ainsi que de comparer les programmes des différents groupes politiques avec les politiques qu'ils mènent au Parlement Européen.

Concernant la présentation du texte, il n'y a pas eu de tentative de standardisation des contributions fournies par les collaborateurs du secrétariat (C'est ainsi par exemple que le commentaire sur les chapitres "Paix, défense et sécurité" est fouillé pour la simple raison qu'une analyse si détaillée était disponible).

Au sujet des points 1, 24, 27 et 28, il n'y a pas de commentaires. Afin de "remplir les trous", nous avons eu recours pour les points 21, 22 et 23 aux "fiches techniques" du Groupe socialiste.

- principales différences

Comme on pouvait s'y attendre, les différences entre les manifestes socialiste et démocrate-chrétien sont moins fortes que celles entre les manifestes socialiste et libéral.

Routefois l'analyse poussée des politiques menées par les trois groupes politiques au Parlement Européen, met en évidence, de façon plus claire, une variation des positions politiques.

Ceci est par exemple évident dans la façon dont l'économie européenne, l'Europe sociale et la défense européenne sont abordées.

La conception socialiste sur le développement économique et la libéralisation est nettement différente de celle des démocrates-chrétiens et des libéraux (dont les conceptions, bien qu'elles ne soient pas identiques, sont relativement similaires).

Toutefois, en ce qui concerne l'Europe sociale, les conceptions socialiste et démocrate-chrétienne ont beaucoup de choses en commun, aussi bien sur le plan de leur approche que celui de leurs propositions concrètes. Ce qui est frappant, c'est aussi bien la découverte démocrate-chrétienne de l'Europe sociale, que l'extrême Darwinisme socio-économique des libéraux.

Depuis une année maintenant l'alliance centre-droite au Parlement Européen se désagrège progressivement. La position adoptée par les libéraux et conservateurs sur l'intégration européenne ne converge plus avec celle des démocrates-chrétiens (contrairement à la situation des dernières élections européennes).

Ceci implique qu'il y a de plus en plus de chances pour les socialistes d'isoler ces groupes politiques qui considèrent toute politique qui n'est pas axée sur la libéralisation économique et la technologie comme accessoire, sans pertinence ou même inacceptable.

Sur le plan des politiques de défense et de sécurité la constellation politique est autre. Dans ce cas-ci la conception socialiste, axée sur la détente, est complètement différente de celle des démocrates-chrétiens, dont les propositions peuvent difficilement être considérées comme une contribution à l'actuelle diminution des tensions entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie. Au sujet des questions de défense et de sécurité, le manifeste libéral peut être situé quelque part "au centre".

QUELQUES RESULTATS DE L'ANALYSE

Avant de présenter les commentaires point par point, voici les principaux résultats de l'analyse :

- L'Union Européenne

Les socialistes considèrent l'Union européenne comme un moyen pour atteindre des objectifs. Ils sont partisans de l'intégration européenne pour créer plus d'emplois, de justice sociale, de paix et de protection de l'environnement.

Les incantations des démocrates-chrétiens et des libéraux en l'honneur de l'Europe ne sont guère liées à la question : qu'allons-nous faire de cette Europe ?

- La convergence économique

Les libéraux et, dans une grande mesure aussi les démocrates-chrétiens, considèrent le libre marché ainsi que l'harmonisation monétaire et fiscale y afférente, comme un but en soi. La conception socialiste est "inductive", intégrant la libéralisation au contexte d'objectifs de politique régionale, sociale et écologique.

- Transport

Pour les démocrates-chrétiens et les libéraux, ce secteur économique en constitue un parmi d'autres à être harmonisé et libéralisé. Pour les socialistes la libéralisation des transports fait partie d'un plan global visant l'amélioration de l'infrastructure avec une attention particulière pour la sécurité et la protection de l'environnement.

Les libéraux et les démocrates-chrétiens ne sont pas prêts à toucher au libre marché en menant une politique active de transports publics.

- Cohésion régionale

La foi libérale dans les effets positifs de "la main invisible" du libre marché reste inébranlée. A l'exception du doublement des fonds structurels qui, contrairement à la réalité, est présenté comme une des leurs initiatives, d'autres politiques régionales compensatoires sont considérées comme des interventions intempestives. Les démocrates-chrétiens s'approchent si fortement de la position libérale qu'ils entravent la crédibilité d'un certain nombre de leurs objectifs régionaux et sociaux.

Les socialistes sont de grands partisans du doublement des fonds structurels, mais n'estiment pas que la mise en oeuvre de cette mesure remédiera fondamentalement aux énormes différences socio-économiques des régions de la C.E.. Dans une de leurs politiques complémentaires ils préconisent la diminution du rôle accordé au PNB comme base de contribution des Etats membres au budget de la C.E..

- L'Emploi

Les "millions d'emplois" promis par le rapport Cecchini sont salués par les libéraux et présentés comme leur "programme d'emplois". Entretemps l'opinion que les chiffres de Cecchini sont hautement exagérés, a largement gagné du terrain.

Les libéraux minent leur propre crédibilité en reconnaissant qu'à présent, malgré la croissance économique, le chômage reste à un niveau inacceptablement élevé.

- Politique sociale

Contrairement au Darwinisme socio-économique des libéraux, les socialistes et les démocrates-chrétiens sont d'avis que l'Europe sociale constitue un élément fondamental du processus d'intégration européenne.

- Sécurité sociale

Les libéraux considèrent la sécurité sociale comme le résultat éventuel et un produit secondaire de l'économie de marché, et pas du tout comme une responsabilité des institutions communautaires européennes. Les socialistes par contre sont d'avis que seule une harmonisation vers le haut ("progrès social" conformément à l'Acte unique) est acceptable comme point de départ des politiques communautaires à ce sujet.

- Information et consultation

L'opposition libérale contre les droits transfrontaliers des travailleurs sur le plan de l'information et de la consultation, est révélatrice de leur conception asociale de l'intégration européenne et d'un manque de respect des droits fondamentaux dans les sociétés industrialisées (à l'exception des droits de nature économique).

- Droits égaux des hommes et des femmes

Les démocrates-chrétiens veulent utiliser l'Etat, l'école et les médias pour promouvoir la vie familiale; cette vision exprime un manque de respect pour la liberté et la responsabilité individuelles dans ce domaine.

- Racisme et fascisme

Seuls les socialistes mentionnent les menaces émanant de l'extrême-droite, ce qui n'est pas surprenant, puisque plusieurs partis libéraux et démocrates-chrétiens, principalement pour des raisons électorales, ne souhaitent pas prendre leur distance par rapport à la xénophobie.

- Energie nucléaire

Le manifeste libéral exprime le souhait "que l'énergie nucléaire puisse si possible être graduellement déphasée". Ce propos est en contradiction avec l'attitude de membres libéraux du Parlement Européen qui soutiennent le lobby nucléaire.

- Sécurité et défense

Le Groupe libéral au Parlement européen adhère à la théorie de dissuasion. Leur manifeste toutefois est plus nuancé et en partie est basé aussi sur la conception de détente.

Contrairement à la conception socialiste de détente, les démocrates-chrétiens adoptent une position qui a des allures militaristes et ne correspond plus aux évolutions récentes.

En outre, sur le même plan, leur plaidoyer explicite en faveur de la réunification des deux états allemands ne peut être considéré comme un soutien à la diminution actuelle des tensions entre l'Est et l'Ouest (voir le document comparatif des textes des manifestes point n 38, "COMECON, Dialogue et Détente").

- Nicaragua

Le Groupe libéral au Parlement européen est hostile à l'égard du gouvernement nicaraguayen et soutient la politique des Etats-Unis. Il a même regretté que le gouvernement nicaraguayen ait instauré l'état d'urgence suite aux attaques lancées par les Contrás. Il faut noter toutefois qu'en 1988 les libéraux au P.E. ont approuvé une résolution appuyant les initiatives du Groupe de Contadora.

- Afrique du Sud

Le manifeste libéral condamne l'apartheid. Le Groupe libéral au parlement Européen toutefois a essayé de bloquer toute nouvelle mesure de la part de la Communauté contre le régime raciste en Afrique du Sud.

2. L'UNION EUROPEENNE

Les trois manifestes européens expriment la position qu'au cours de la période 1989 - 1994 un des principaux objectifs du Parlement sera de continuer les réformes institutionnelles; à première vue il n'y a presque pas de différence entre ces trois documents.

En réalité, on pourrait dire que la vision socialiste est plus proche de celle de la plupart des électeurs. Notre soutien à l'Union européenne est basée sur la considération qu'elle constitue un moyen pour atteindre un but, notamment des politiques communes en vue de créer des emplois, d'assurer la paix, etc. Le soutien des autres à l'Union européenne semble plutôt un rituel. En outre, leurs propositions sont d'un concret irréaliste.

Si les socialistes déclarent que la tâche incombant au nouveau Parlement est de "préparer la base" de nouvelles réformes, le PPE propose l'élaboration d'un nouveau traité (c-à-d la répétition de l'échec de la stratégie Spinelli) et, comme le PPE, les libéraux parlent d'un Etat fédéral.

Les socialistes mettent l'accent sur la coopération entre les Parlements nationaux et européen et sur le processus de prise de décisions en commun avec le conseil. En outre, notre approche constitue une alternative cohérente par rapport à la conception Thatcher/Bruges, tandis que les autres partis sont confrontés au fait que, objectivement, au Parlement européen ils sont les alliés du parti de Thatcher.

3. CROISSANCE ECONOMIQUE ET LIBERALISATION

La convergence économique, vue par les Socialistes, est basée sur une croissance sélective : une politique économique qui attaque le chômage et la pollution par la promotion d'investissements sélectionnés et réalisés de façon coordonnée.

Seuls les socialistes proposent une politique industrielle européenne favorable au marché intérieur mais aussi contrebalançant ses effets négatifs sur le développement régional.

La convergence économique démocrate-chrétienne et, de façon plus explicite, le concept économique libéral, sont basés sur les libres forces du marché : leur croyance en la "main invisible" semble être inébranlable. En dépit de la preuve claire et scientifique que des politiques de compensation sont nécessaires pour atteindre les buts qu'ils disent eux-même vouloir atteindre, ces deux groupes politiques, en 1989, présentent toujours une conception économique darwinienne. Pour les libéraux, l'Europe du marché libre est un but en soi et la stabilité monétaire est la première priorité.

L'approche socialiste peut être vue comme un compromis entre une stratégie de croissance quantitative et qualitative.

4. HARMONISATION MONETAIRE ET FISCALE

Au Parlement Européen le rapport FRANZ sur l'Union économique et financière a été adopté à une large majorité.

Lors du débat sur le rapport BESSE traitant de la libéralisation des mouvements de capitaux, les différences entre les groupes politiques sont devenues plus visibles. A cette occasion les socialistes ont exprimé la position que l'harmonisation des impôts sur l'épargne doit être considérée comme précédant la libéralisation des mouvements de capitaux.

Dans la conception socialiste le développement économique avec un effet de convergence monétaire et fiscale occupe une place centrale. L'intégration monétaire et l'harmonisation fiscale devraient être des instruments au service de cet objectif, pas des buts politiques isolés.

Les libéraux et les démocrates-chrétiens développent des conceptions purement monétaristes, dans lesquelles les harmonisations monétaire et fiscale constituent des fins plutôt que des moyens.

La résolution du Parlement au sujet de la création d'une banque centrale correspond à la position socialiste plutôt qu'à celle des libéraux et des démocrates-chrétiens.

5. RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

Contradictions

a) PPE

Alors que le groupe PPE du Parlement européen a poursuivi une politique de recherche et de technologie orientée vers la demande et la qualité, dans la ligne de ce que réclame le groupe socialiste, le programme du PPE met l'accent presque exclusivement sur l'accroissement de la compétitivité. La forte importance accordée à la recherche spatiale correspond à l'attitude du groupe PPE au Parlement européen.

b) Libéraux

Le programme libéral contient quelques affirmations progressistes en matière de politique de recherche et de technologie (consultation des travailleurs, évaluation des conséquences, aspects éthiques); au Parlement Européen, le groupe libéral ne s'est pas fait l'écho de cette ligne politique.

6. PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Pour le PPE et les libéraux, les PME devraient avoir un traitement préférentiel par le biais, par exemple, d'un système dégressif de contributions, de sécurité sociale et des normes de conditions de travail différentes.

Néanmoins, les socialistes sont réticents à introduire des différences de traitement dans ce sens car cela pourrait facilement conduire à une détérioration des droits des travailleurs dans ces entreprises.

Les démocrates-chrétiens proposent des mesures de soutien souvent basées sur une dérégulation administrative et légale. La préoccupation des libéraux semble être entièrement concentrée sur la formation des dirigeants alors que les socialistes mettent en avant les droits des travailleurs dans les PME (association, information, participation).

Les socialistes sont en faveur d'une plus grande attention donnée aux coopératives dans la politique communautaire en faveur des PME.

7. TRANSPORT

Etant donné que les programmes des socialistes et des libéraux pour les élections européennes sont très concis dans le domaine des transports, une comparaison n'est pas aisée à établir entre eux. Le programme socialiste ne comprend que quelques points importants : mise en place d'un programme européen d'infrastructures, promotion des transports en commun.

Pour les libéraux, une politique européenne des transports consiste uniquement en des mesures de libéralisation. En revanche, les démocrates-chrétiens attribuent une plus grande importance au domaine des transports.

Bien que la comparaison ne soit pas facile, une analyse des politiques menées par les différents groupes au P.E. permet de mettre en évidence les différences suivantes entre socialistes, démocrates-chrétiens et libéraux :

- Le programme socialiste repose sur des considérations de structure, de sécurité et sur une politique de l'environnement. En revanche, des considérations de concurrence sont à la base du programme des démocrates-chrétiens : "Le parallélisme dans l'introduction des mesures de libéralisation et d'harmonisation devrait être garanti au cours de la période de quatre ans d'ici à 1992."

Pour les libéraux la politique européenne des transports débute et se termine par le mot magique "Libéralisation".

- Pour les socialistes la sécurité des transports et une politique des transports en harmonie avec l'environnement sont les pièces maîtresses d'une politique européenne des transports. Pour les démocrates-chrétiens et les libéraux, le marché libre est le centre de la politique européenne des transports. En conséquence, la sécurité et une politique en harmonie avec l'environnement doivent être subordonnées au marché "Libre".
- Les socialistes recommandent, pour des raisons de sécurité et d'harmonie avec l'environnement, une vitesse maximum autorisée pour les voitures de tourisme dans la Communauté. (Une vitesse trop élevée est la raison majeure pour laquelle 50 000 personnes meurent chaque année sur les routes de la Communauté européenne et 150 000 restent handicapées à vie).

Les démocrates-chrétiens sont totalement contre une limitation de vitesse dans la Communauté pour les voitures de tourisme. Le rapport VISSER (Doc. (SOC) A2-115/86), qui prévoyait une vitesse limitée à 130 km/h, a été rejeté lors de la session plénière d'octobre 1986, en particulier parce que les démocrates-chrétiens avaient voté contre. En outre, Madame BRAUN MOSER (PPE), qui était rapporteur d'un texte sur la limitation de vitesse pour les poids lourds dans la Communauté (PE 178035), récemment a refusé de présenter son rapport parce que la commission des transports avait adopté un amendement des socialistes recommandant une limitation de vitesse.

Le train est un moyen de transport plus respectueux de l'environnement. Les socialistes s'engagent, pour des raisons d'environnement et de sécurité (désengagement des routes), pour une croissance prioritaire du chemin de fer dans la Communauté. Pour eux, l'expansion du réseau ferroviaire de la Communauté, notamment pour les trains à grande vitesse, et le développement des transports combinés doivent être des buts prioritaires de la Communauté. Par contre, les démocrates-chrétiens veulent laisser à la concurrence le soin de déterminer quel moyen de transport tiendra le rôle majeur.

Les socialistes interviennent pour plus de concurrence dans le domaine des transports aériens, mais ils sont contre une concurrence destructrice, dont pâtirait en fin de compte la sécurité des transports aériens. La concurrence oui, mais pas de "déréglementation", pas de situation à "l'américaine". Les derniers développements aux USA démontrent que les mesures de déréglementation (voire une concurrence destructrice) ont finalement conduit à une baisse de la sécurité des transports. Cela confirme que la position des socialistes est la bonne. Les démocrates-chrétiens et surtout les libéraux demandent une libéralisation importante dans le domaine des transports aériens. Pour les démocrates-chrétiens et les libéraux la concurrence est le commandement suprême, alors que la sécurité des passagers est ce qui compte le plus pour les socialistes.

Le point le plus important pour la campagne électorale des socialistes doit être la sécurité des transports routiers et aériens. Les socialistes devraient, lors de la campagne électorale, s'engager pour une politique européenne des transports en harmonie avec l'environnement (développement du chemin de fer et des transports en commun, limitation de vitesse etc...). Les socialistes devraient aussi à l'avenir réclamer un programme d'infrastructure routière. Il faut à tout prix insister sur le fait que, sans un important programme d'infrastructure, on ne pourra pas réaliser un marché commun des transports d'ici 1992.

8. POLITIQUE A L'EGARD DES CONSOMMATEURS

Le groupe socialiste s'est clairement fixé l'objectif d'accompagner le parachèvement du marché intérieur par une dimension sociale. Cela implique aussi une politique conséquente pour la protection des consommateurs dans la Communauté car, contrairement au PPE, nous sommes de l'avis que la concurrence n'est nullement la meilleure garantie d'une économie orientée vers les consommateurs, qui doit comporter :

- la protection contre des dangers pour la santé et la sécurité
- la protection contre des dommages économiques
- là où il y a dommage, un droit à une compensation
- le droit à l'information
- l'autorisation que des associations émettent des plaintes pour faire appliquer ces droits fondamentaux.

Concrètement, pendant la législature qui s'achève, les socialistes au Parlement européen ont pris parti pour les droits des consommateurs dans les domaines suivants :

- des règles de sécurité uniformes pour les produits, en particulier pour ceux avec lesquels les enfants entrent en contact ; cela implique une participation accrue des associations de consommateurs aux travaux effectués par les autorités européennes de normalisation CEN et CENELEC. C'est là que les exigences fondamentales de sécurité des produits sont transformées en normes concrètes de sécurité que les fabricants européens sont tenus de respecter ;
- un droit à l'alimentation qui garantit la protection de la santé au niveau le plus élevé ; il s'agit surtout d'interdire clairement l'irradiation des aliments dans la Communauté européenne.
(Le groupe PPE est cependant en train de permettre à cette irradiation de devenir une méthode courante de conservation des aliments)

- l'acheteur doit savoir ce qu'il a en face de lui, c'est à dire qu'il a le droit à l'information complète et véridique sur les produits et les services qui lui sont proposés ou qui font l'objet d'une publicité. Cela s'applique à l'obligation d'étiquetage des aliments ainsi qu'à l'information sur les conditions pour bénéficier d'un crédit. Il convient à cet égard d'inclure des mesures contre la publicité mensongère.
- une meilleure protection juridique des consommateurs comme l'assure en partie la directive sur la responsabilité qui est engagée en matière de produits. Cette directive permet cependant une grande marge de manoeuvre dont l'industrie européenne se sert au détriment des consommateurs. Ces lacunes doivent être comblées par la mise en oeuvre d'une politique de protection des consommateurs.

9. COHESION REGIONALE ET SOCIALE

Différences

En général:

- La procédure prévue dans l'Acte unique et la nécessité des 260 voix ont amené à ce qu'il n'y ait pas de différence considérable de contenu politique entre les socialistes et le PPE;
- Le manifeste des libéraux se base essentiellement sur la reconnaissance mutuelle des règlements et contrôles nationaux. Les libéraux voient essentiellement le marché unique de 1992 découler d'une simple coopération administrative. Les libéraux, contrairement aux socialistes et au PPE, ne semblent pas être favorables à l'instauration d'une Europe du Droit.

En particulier:

- Dans le programme des socialistes et du PPE en ce qui concerne les inégalités régionales existantes, les socialistes proposent une "mise à niveau" pour 1992; le PPE estime qu'il "est nécessaire de supprimer peu à peu les disparités entre les régions d'Europe"; Les libéraux estiment qu'il faut "réduire les inégalités régionales existantes.....";
- Les Socialistes font de la cohésion économique et sociale un point essentiel de la réalisation du Marché intérieur. Ils insistent sur la nécessité de la mise en oeuvre d'une politique régionale afin d'atténuer les effets du marché intérieur car les avantages de sa réalisation seront inégalement répartis.

Le PPE en appelle aux industries capables d'amener des résultats rapides dans les régions les moins développées pour résoudre les problèmes.

Distorsions

Il y a des distorsions entre les textes des programmes et la pratique politique à savoir:

- jamais dans le programme socialiste il est dit que le doublement des Fonds structurels de la Communauté a été une revendication majeure des socialistes (non à l'augmentation des dépenses de la PAC et augmentation des fonds: FEDER, FSR, FEOGA section Orientation);
- dans le programme des libéraux il y a au moins un faux, à savoir: "nous avons réclamé un doublement des Fonds structurels de la Communauté.....".

Quelques observations

La mise en oeuvre du Règlement d'ensemble visant la Réforme des Fonds structurels ainsi que le Règlement cadre qui les avait précédés, ont été essentiellement influencés par la politique du groupe socialiste. C'est ainsi que l'intervention est essentiellement centrée sur les programmes et non sur les projets individuels. La concentration des actions dans des zones restreintes, le doublement des fonds pour 1993, le partenariat et le critère d'additionalité ont été les idées socialistes politiques de base qui font partie intégrante de la réforme des Fonds structurels.

Les socialistes ont insisté sur le lien qui existe entre la création du Marché Intérieur et la nécessité de la cohésion économique et sociale; sur la concentration géographique et qualitative des aides (ils ont proposé un indice basé sur les produits internes bruts); sur le fait que l'action communautaire est conçue comme complémentaire aux actions nationales correspondantes; sur la coopération, la programmation et le dialogue entre les autorités régionales et locales, la Commission et les Etats membres dans le cadre de la mise en oeuvre des actions à entreprendre; sur la nécessité d'une programmation quinquennale qui doit être mise à jour chaque année; sur le fait qu'entre 1988 et 1993 les Fonds doivent être au moins doublés; sur la promotion et le développement du milieu rural et sur le fait que pour 1992 le quart du FEOGA devrait être alloué à la section Orientation.

Par l'adoption de ces Règles d'application la politique structurelle de la Communauté a fait, grâce aux socialistes, un pas en avant.

Il est bon de rappeler que les acteurs principaux de ces réformes ont été des socialistes: c'est sous la présidence du Conseil socialiste grecque (le camarade PANGALOS était président du Conseil) que ces réformes ont été adoptées à l'unanimité par les Etats membres; ce sont deux camarades socialistes qui étaient rapporteurs, pour le Parlement, dans le Règlement cadre (le camarade GOMES était le rapporteur) et dans les Règles d'application de la réforme des Fonds structurels (le camarade AVGERINOS était le rapporteur) et le commissaire responsable pour la coordination des Fonds structurels était lui aussi un socialiste, la camarade VARFIS.

10. INTRODUCTION A LA POLITIQUE SOCIALE

Dans leur approche pour une Europe sociale, les trois manifestes sont édifiants : " l'Europe sociale comme élément de base et pierre angulaire de l'intégration européenne" (socialiste), "un engagement pour une politique juste et stable au service des faibles" (chrétiens-démocrates). Les libéraux ne font pas de déclarations générales sur la Politique Sociale européenne.

Les libéraux et les employeurs croient que la politique sociale européenne est pertinente dans la mesure qu'elle sert le fonctionnement correct du marché libre, "la politique sociale est le lubrifiant du marché intérieur".

11. EMPLOI ET FONDS STRUCTURELS

(Pour les textes supplémentaires des Manifestes et les commentaires sur les fonds structurels, voir le point 9 : "Cohésion régionale et sociale")

Le "programme chômage" dans le manifeste libéral rend difficile à imaginer que les libéraux eux-mêmes prennent ces opinions au sérieux.

D'abord, ils disent que le marché intérieur et les mesures d'accompagnement de politique économique vont créer des millions de nouveaux emplois. Tenant compte de la nature des "mesures d'accompagnement de politique économique" des libéraux, et eu égard aux réactions de nombreux hommes politiques et scientifiques, "les millions de nouveaux emplois", dans ce contexte, ne sont que des vœux pieux. Les effets du marché unique sur l'emploi peuvent être au mieux légèrement positifs. (Le ministre néerlandais des affaires économiques libéral, M. de Korte, a considéré que les promesses d'emploi du rapport Cecchini avaient été largement exagérées.)

Le manifeste libéral ne se saborde-t-il pas lui-même en reconnaissant que "la situation économique est caractérisée par un niveau inacceptable du chômage, en dépit de la croissance économique " ?

Peut-être les libéraux pourraient intituler ce chapitre avec une citation de leur propre texte : "les gens peuvent s'aider eux-mêmes".

Le manifeste démocrate-chrétien illustre la désintégration actuelle de la coalition du centre-droit au Parlement Européen. A part quelques détails, leur analyse s'approche clairement de celle des socialistes. Il est prometteur de lire : "Pour le PPE la croissance des investissements privés et publics, dans le cadre d'une politique économique coordonnée des Etats membres, est le moteur de cette croissance".

12. REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le manifeste libéral ne mentionne pas la réduction du temps de travail comme solution possible au chômage.

Les démocrates-chrétiens sont extrêmement prudents dans leur approche. Ils rejettent manifestement l'idée que les employés, les employeurs et l'Etat seraient conjointement responsables des arrangements financiers à établir dans le cadre de la réduction du temps de travail.

13. SECURITE SOCIALE - DROITS FONDAMENTAUX

Les libéraux considèrent la sécurité sociale comme le résultat éventuel et un produit secondaire de l'économie de marché. Ils rejettent complètement l'idée que la politique sociale ait sa propre dynamique. Pour construire un système de sécurité sociale, il faut évidemment des moyens financiers et pour certains pays membres, cela pose problème. Dans la plupart des Etats membres toutefois le système de sécurité sociale est développé ou entamé sur base de priorités politiques.

Les auteurs du Manifeste libéral auraient dû visiter certaines régions au Portugal ou au Royaume Uni afin de pouvoir présenter une analyse plus équilibrée des différentes causes de la pauvreté et des disparités régionales au sein de la C.E..

Les remarques formulées par les démocrates-chrétiens au sujet de l'article 118a, sont basées sur des idées qui avaient été développées par l'europarlementaire socialiste allemande Heinke SALISCH. C'est la très large interprétation donnée à cet article traitant de la politique sociale qui a contribué considérablement, au renforcement de la coopération entre démocrates-chrétiens et socialistes au Parlement Européen.

C'est intéressant de noter que seuls les socialistes sont clairs comme de l'eau de roche lorsqu'il s'agit de définir le niveau de sécurité sociale dans les Etats membres ("Nous appuyons l'amélioration du niveau de la sécurité sociale dans tous les pays de la C.E., si nécessaire à travers une élévation progressive du niveau social").

14. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les socialistes au PE ont attaché une importance particulière au fait qu'une base minimum en matière de santé et de sécurité des travailleurs ne doit pas empêcher les états membres de prendre d'autres mesures pour protéger de façon plus efficace les travailleurs.

Le manifeste libéral semble avoir de graves problèmes pour s'intéresser aux salariés quand il est question de santé et de sécurité. Manifestement ce sujet n'est important pour eux que dans la mesure où il pourrait mettre en danger la production, la distribution ou la vente des produits. Les socialistes et les démocrates-chrétiens ont une approche similaire pour ce qui concerne les conditions de travail.

Bien qu'il n'en ait pas été fait mention dans le document de base contenant les extraits des trois manifestes, le manifeste socialiste, aborde le thème des conditions de travail au point 9 : " La Communauté Européenne doit garantir à chaque citoyen des conditions de travail et de vie acceptables".

15. DIALOGUE SOCIAL.

Le Manifeste Socialiste est clair sur ce que devrait être l'agenda du dialogue social.

Le texte libéral est déséquilibré et donne une claire indication de l'"Europe Sociale" qu'ils proposent. Ils demandent de véritables négociations sur les sujets qui concernent tous les secteurs de la vie économique européenne. Néanmoins leur agenda pour ces négociations semble être basé sur le manuel de l'UNICE : formation professionnelle, marché du travail et mobilité des travailleurs. Pour cette dernière catégorie ils se concentrent sur les "dirigeants, chercheurs et techniciens" et ne se préoccupent pas trop des autres travailleurs.

16. INFORMATION, CONSULTATION ET CO-DETERMINATION

Les trois manifestes diffèrent dans leurs points de vue :

- Les socialistes et les démocrates-chrétiens appuient l'information, la consultation et la co-détermination des travailleurs; les libéraux sont en faveur seulement de l'information et de la consultation
- Les socialistes et les démocrates-chrétiens utilisent le terme "droits des travailleurs" dans ce contexte; les libéraux voudraient "encourager l'implication des travailleurs"
- comme pour les contacts entre employés et employeurs, les socialistes sont en faveur de "négociations au sein des entreprises sur tous les problèmes qui concernent les conditions et l'organisation du travail"; les démocrates-chrétiens sont pour "la sécurité sur les lieux de travail et dans les conditions de travail en général"; les libéraux proposent que les "changements technologiques" soient mis à l'ordre du jour de ces négociations.

Les libéraux ont constamment essayé d'enrayer les tentatives socialistes pour accroître les droits des travailleurs à obtenir une information plus grande et un droit de consultation dans les multinationales.

Dès décembre 1982 les libéraux ont soutenu les conservateurs en matière du rapport SPENCER (Doc 1-324/82) concernant la directive VREDELING sur la consultation des salariés dans les compagnies multinationales. Les socialistes se sont abstenus lors du vote sur ce rapport parce qu'il dénaturait trop les propositions de la Commission. Les libéraux préfèrent un code volontaire de bonne conduite pour les multinationales. Ils ont essayé de faire adopter à ce sujet, mais sans succès, une résolution en septembre 87.

DELOROZORY (libéral français) : "Les difficultés de restructuration de Caterpillar ont été utilisées par une partie de l'Assemblée comme un prétexte pour entamer un autre débat sur les procédures concernant la consultation des travailleurs et leur information ". Il a encore ajouté : " Il ne peut être question de remplacer les lois nationales existantes par un texte communautaire imposant des restrictions excessives et ne prenant pas en compte les pratiques nationales".(j.o. 16.9.87 p/137)

17. MIGRATION

Le manifeste socialiste s'engage clairement en faveur de l'intégration des immigrants venant de l'extérieur de la CEE dans nos sociétés : aussi ces immigrants devraient avoir la garantie de participer à la vie politique locale après avoir résidé pendant un certain temps dans un état membre.

Le manifeste PPE met l'accent sur les contrôles d'immigration mais arrive toutefois à diffuser un message plus positif sur les travailleurs migrants. La confusion libérale sur ce sujet reflète leurs divisions internes. Ils veulent garantir "tous les droits et libertés fondamentaux" aux immigrants extérieurs à la CEE. Le droit de vote aux migrants communautaires, néanmoins à leur avis devrait être restreint. Quels sont "les droits et libertés fondamentaux" pour les libéraux ? Leur décision de ne pas accorder le droit de vote au niveau local si la proportion des citoyens d'autres états membres est supérieure à 20% est arbitraire. De quoi ont-ils peur sur le plan local ?

Nous ne devrions pas oublier, néanmoins, que les démocrates-chrétiens ne mentionnent pas du tout les droits de vote au niveau local. La plupart de leurs partis nationaux s'opposent fortement à la participation des immigrants. A la lumière de ce qui précède, on peut se poser des questions sur le plaidoyer des démocrates-chrétiens et libéraux en faveur des Etats-Unis d'Europe.

18. REFUGIES

Le texte socialiste fait référence à une résolution du socialiste allemand VETTER sur le droit d'asile. Ce rapport de grande qualité a été un des faits marquants de l'activité socialiste de ces dernières années.

Le texte chrétien-démocrate est plus détaillé et surtout demande une harmonisation de la politique de la Communauté pour les réfugiés "afin de réduire le flot des réfugiés".

Les libéraux veulent une politique commune, un visa commun et le renforcement des contrôles. Pour eux, les réfugiés semblent représenter surtout un problème juridique et de maintien de l'ordre.

19. EGALITE DES DROITS HOMME/FEMME

Parti populaire européen (PPE)

Le PPE réserve une place importante à ses propositions sur la politique de la famille. Le PPE veut se faire le "champion" de la vie familiale et des valeurs de la famille; en développant ces propositions, il s'avère être le plus conservateur en cette matière.

Le PPE voit toujours les gens comme membres d'une famille et les perçoit, dans leurs relations avec les autres, à travers cette famille, ce qui contraste fortement avec les principes socialistes du droit de l'individu indépendamment de son statut familial ou social.

Le PPE traditionnellement critique la gauche qui voudrait détruire la famille en tant que pivot de la société; il condamne les politiques socialistes dont l'objectif est de modifier les structures sociales et l'organisation de la vie de travail - sans ces modifications une véritable égalité n'est pas possible.

Le PPE souhaite une politique de la famille comme solution au problème démographique européen. Les partis socialistes s'opposent aux mesures fiscales ou de sécurité sociale proposées par le PPE pour défendre la famille, parce que ces mesures constituent le moyen d'encourager, moyennant paiement, les femmes à rester à la maison et à avoir des enfants, et à entrer sur le marché du travail pour des emplois sous-qualifiés, sous-payés et sans statut et pour des emplois à temps-partiel sans sécurité. Les socialistes ont constamment demandé que l'homme et la femme soient taxés individuellement et de façon séparée et que le droit à bénéficier des systèmes de sécurité sociale soit individuel afin de promouvoir l'indépendance économique de la femme.

Le manifeste du PPE s'oppose à l'avortement et au droit de la femme à choisir. L'attaque du PPE contre l'avortement menace une des conquêtes les plus importantes du mouvement de libération de la femme dans la plupart des états-membres.

Les socialistes pourraient dénoncer le racisme implicite dans la façon dont le PPE aborde le problème démographique en Europe: le PPE ne semble être concerné que par la baisse de natalité des blancs européens.

Le PPE essaie d'utiliser le système éducatif pour maintenir les structures traditionnelles: les enfants, selon leur manifeste, devront être éduqués de façon à leur inculquer qu'ils font partie de la famille traditionnelle. Ceci va à l'encontre des principes de la politique de l'éducation des socialistes.

Le PPE croit que les médias et spécialement l'audiovisuel ont un rôle important dans la lutte contre la violence et la pornographie, ainsi que pour la promotion de l'égalité des droits; ceci peut se faire par la diffusion de portraits plus positifs des personnes dans leurs relations familiales. (L'homme faisant la vaisselle dans les publicités sur les lessives par exemple !?). Cette idée est louable mais superficielle, et témoigne d'une certaine hypocrisie, étant donné que le PPE se veut aussi le champion de la liberté des médias.

Moins de place est consacrée dans le manifeste à la situation de la femme. Hormis la demande que les directives existantes en matière d'égalité entre femme et homme soient appliquées de façon correcte (ce qui a bien entendu le soutien des socialistes), il y a une absence flagrante de propositions concrètes afin d'atteindre l'égalité que le PPE prétend soutenir. Le PPE ne fait pas mention de :

- structures d'accueil adéquates pour les enfants;
- modification de la charge de la preuve devant les tribunaux et juridictions professionnels;
- paiement du salaire ainsi que d'autres avantages au pro-rata pour les travailleurs à temps-partiel;
- quotas et/ou objectifs pour l'amélioration de la participation des femmes dans les partis politiques, les syndicats, les gouvernements nationaux ou locaux, etc.

Sur ces deux points - la politique familiale et la position des femmes - le PPE ne fait pas mention des mesures à adopter afin d'assurer que les femmes profitent des possibilités offertes par la réalisation du marché intérieur de 1992. A part ces déclarations sur l'égalité des hommes et des femmes, le PPE ne fait pas de propositions visant à modifier les structures établies de la société afin de réaliser concrètement cette égalité. Il y a en fait une contradiction structurelle : si les politiques de la famille préconisées par le PPE étaient appliquées, le rôle traditionnel de la femme en tant que mère et femme au foyer s'en trouverait renforcé.

Dans l'ensemble les femmes PPE membres de la commission des droits de la femme ont voté ou fait des déclarations conformes au manifeste du PPE, à l'exception peut-être du membre néerlandais dont le soutien aux aspects paternalistes de cette politique familiale n'est pas si total.

Le Groupe Libéral

Dans le domaine des droits de la femme, il y a très peu de choses dans le manifeste libéral qui pourraient être critiquées par les socialistes durant la campagne électorale.

Il y a pourtant quelques omissions :

- le besoin de mesures spéciales visant à ce que les femmes ne manquent pas les possibilités offertes par la réalisation du marché intérieur;
- aide aux migrantes;
- participation égale des femmes à la vie politique.

Les femmes libérales dans la commission des droits de la femme ont en général soutenu les propositions rénovatrices visant plus d'égalité pour les femmes.

20. JEUNESSE

Le manifeste socialiste met l'accent sur les programmes d'échanges et d'éducation pour tous les jeunes des états membres (y compris le programme d'échanges des jeunes travailleurs). Les chrétiens-démocrates se concentrent sur les étudiants; le texte libéral reste très vague sur ce thème.

21. LES PERSONNES AGEES

En ce qui concerne les personnes âgées dans la Communauté, les socialistes ont soutenu les mesures générales visant à améliorer les conditions de vie des personnes âgées et à leur assurer un niveau décent de ressources. Ils prônent la lutte contre les agressions et les violences dont elles sont victimes, l'établissement d'une "charte européenne des personnes âgées" et l'amélioration des systèmes de santé; ils ont particulièrement soutenu une politique européenne de préparation à la retraite (âge, montant minimal, égalité hommes/femmes, catégories défavorisées ayant exercé des activités pénibles), une politique de revenus garantissant une certaine sécurité financière, une amélioration des conditions de logement des personnes âgées.

22. LES HANDICAPES

Dans le débat sur le mémorandum de la Commission des Communautés au Conseil relatif à l'emploi des handicapés, les socialistes ont appuyé les mesures visant à :

- promouvoir l'égalité des chances pour les handicapés en matière d'emploi (accès à l'emploi, maintien dans l'emploi, possibilité de promotion), en matière de formation professionnelle en tenant compte des mesures et des actions mises en oeuvre dans les Etats membres (élimination des discriminations, actions positives en faveur des handicapés, en particulier obligation pour les entreprises publiques et privées employant 25 personnes ou plus d'employer des handicapés à concurrence de 5% de leurs effectifs);
- créer et gérer un système pour l'échange d'expériences et d'informations sur la réadaptation et l'emploi des handicapés entre les autorités nationales et des agences désignées à cette fin;
- prévoir des programmes de création d'emplois pour les handicapés (programmes régionaux, initiatives locales d'emploi, coopératives, petites et moyennes entreprises, secteur des nouvelles technologies, entreprises associant travailleurs handicapés et non handicapés, services tertiaires);
- prévoir des ressources financières pour aider les employeurs qui embauchent des travailleurs handicapés;
- soutenir dans toutes les régions les services de placement spécialement destinés à aider des handicapés ainsi que les programmes de formation des responsables du placement;
- encourager les syndicats à apporter tout le soutien nécessaire aux travailleurs handicapés;
- améliorer la préparation à la vie active et la formation du travailleur handicapé;
- encourager la recherche sociale, scientifique et médicale dans ce domaine.

Les socialistes ont cependant souligné les insuffisances des mesures présentées par la Commission, en particulier :

- l'impact limité et parfois mal réparti des mesures prises pour l'emploi des handicapés;
- le caractère trop général et peu audacieux du projet de recommandation au Conseil;
- l'absence de directive en la matière;
- l'insuffisance prise en compte de la prévention des handicapés et de l'inaptitude au travail;
- le manque de recommandation visant à l'application d'un système uniforme de quotas applicables à l'emploi des handicapés;
- la nécessité pour la Commission de prendre de nouvelles initiatives en faveur d'une politique communautaire couvrant les autres principaux aspects de l'intégration économique, sociale et professionnelle des handicapés.

23. PAUVRETE

A l'égard des problèmes posés par la pauvreté, les socialistes ont appuyé les propositions visant la lutte efficace contre la pauvreté par le rejet des exclusions sociales, la nécessité de mettre en place des programmes intégrés de lutte contre la pauvreté, l'accroissement des ressources financières portées à 25 millions d'ECUS, le renforcement des mesures d'insertion et de réinsertion sociale, la mise en oeuvre d'une réelle politique de solidarité au niveau régional, national et communautaire, l'amélioration de l'aide alimentaire, l'instauration d'un revenu personnel garanti, l'aide aux personnes touchées par la pauvreté (voir point 13, "Sécurité sociale).

25.

L'EMPLOI DES DROGUES

Le P.P.E. a basé son texte sur la création d'une commission d'enquête sur l'emploi des drogues, qui est une initiative socialiste. Le texte libéral est imprégné de déclarations répressives selon lesquelles le problème de l'utilisation des drogues est purement légal, et où les problèmes sociaux, psychologiques et médicaux ne sont pas pris en considération.

Des membres socialistes de la commission d'enquête du Parlement européen sur le problème des drogues ont proposé des stratégies nouvelles et originales visant à résoudre les problèmes de la drogue ou liés à la drogue, notamment concernant des végétaux alternatifs dans les pays producteurs et la distinction légale à faire entre les drogues dures et les drogues douces.

26. DISCRIMINATIONS, RACISME, FASCISME

Les socialistes ont été à la pointe du combat au Parlement européen contre le racisme et le fascisme. Les autres partis ne mentionnent même pas cette menace majeure pour la démocratie européenne. Ceci ne doit pas nous surprendre, compte tenu des divisions entre et à l'intérieur des partis démocrates-chrétiens et libéraux à propos de ce problème. Trop de partis démocrates-chrétiens et libéraux, dans trop d'Etats membres ont accepté indirectement la xénophobie pour des raisons électorales.

Voir également le point 17 "Migration".

29. L'Europe des Citoyens

Si le processus d'intégration est accéléré par l'Acte Unique, l'article 100A, paragraphe 2, restreint expressément les matières relatives aux citoyens: la libre circulation des personnes, les droits et intérêts des travailleurs salariés.

C'étaient les gouvernements démocrates-chrétiens et conservateurs qui ont imposé cette disposition dans le cadre de l'Acte Unique, et qui ont refusé d'inclure dans les Traités communautaires le droit de vote des ressortissants des autres Etats-membres sur le plan municipal.

Ce sont ces mêmes gouvernements qui ont empêché, jusqu'à maintenant, l'adoption de la directive sur la banalisation et la suppression des contrôles aux passages des frontières intracommunautaires.

Les Socialistes par contre se sont employés avec succès pour le renforcement du droit de pétitions au Parlement Européen. Les Socialistes ont demandé depuis la première législature du Parlement Européen l'adoption par le Conseil de la 1ère Directive sur le droit de séjour généralisé.

30. EDUCATION

Il n'y a pas de différences fondamentales entre les trois manifestes.

Il est toutefois important de mettre en évidence que les socialistes ne veulent pas seulement la reconnaissance mutuelle des diplômes de l'enseignement supérieur, mais un alignement beaucoup plus large des structures d'éducation à travers les Etats membres afin d'assurer à tous les jeunes européens une véritable égalité des chances.

31. COOPERATION JURIDIQUE ET SECURITE INTERIEURE

Dans sa conception d'un espace juridique uniforme, le PPE ne mentionne pas le rôle central que devraient assumer les droits des citoyens. C'étaient les socialistes qui ont fait accepter, à travers une déclaration du P.E., des normes définissant juridiquement des valeurs sur le plan des droits fondamentaux. Cette déclaration porte sur des droits fondamentaux dans le domaine de la création et la participation à des syndicats, des conditions de travail acceptables, de la sécurité sociale, de l'éducation, de la protection de l'environnement et de la santé publique.

La sécurité intérieure en Europe ne peut pas dépendre seulement de la collaboration entre les Etats membres, elle doit dépendre également de la création d'instruments, de droits et de procédures qui doivent permettre que le respect de la loi puisse être contrôlé. Le PPE ne demande pas la création par les Etats membres d'un droit communautaire de lutte contre la criminalité, ni l'instauration de mesures pour protéger, dans ce contexte, les droits fondamentaux comme c'est prévu par l'Acte Unique. Dans le texte libéral ne figure pas non plus une référence à la protection des libertés et droits individuels.

32. LA POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

L'Acte Unique a entraîné pour la politique de l'environnement les modifications suivantes :

- la création d'une base juridique pour la politique de l'environnement;
- le fait que le point de départ est constitué par un niveau de protection élevé;
- le droit des Etats membres à maintenir dans certaines conditions des règlements environnementaux plus stricts; ceci est particulièrement important pour combattre l'impression que la politique européenne de l'environnement aboutit toujours à une dilution du niveau de protection national.

Le principe de la prévention, le principe que le pollueur paie, et l'intégration de la politique de l'environnement à d'autres politiques, surtout la politique agricole, sont les principales lignes de force de la politique socialiste.

Les textes des programmes électoraux étant relativement généraux, les divergences sont difficiles à distiller.

Au sujet des thèmes qui ont été controversés au niveau du P.E., la discussion concernant le traitement à rayons radioactifs de produits alimentaires, permet de mettre en évidence l'attitude peu positive à l'égard des consommateurs, adoptée par le PPE. (voir point 8 : "Consommateurs")

33. ENERGIE NUCLEAIRE

- Manifeste Libéral

Les libéraux veulent que notre dépendance de l'énergie nucléaire puisse être "progressivement supprimée, si possible". Le P.E. ne s'est jamais prononcé par vote sur une telle déclaration.

Toutefois, le Groupe Libéral a voté contre une demande socialiste visant à "l'approvisionnement en énergie sans recours au nucléaire" (débat sur Tchernobyl).

La citation ci-après illustre le point de vue libéral.

Pereira Virgilio (Lib. port.): "...l'accident de Tchernobyl nous oblige à repenser notre attitude en ce qui concerne l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire qui, au sein de la Communauté européenne, joue un rôle fondamental dans l'approvisionnement en électricité et en énergie. Pour le Groupe Libéral, il est utopique de penser que l'on puisse se passer de l'énergie nucléaire, que ce soit dans l'Europe communautaire ou dans le reste du monde. Les pays qui ont investi dans ce domaine continueront à l'utiliser. Toutefois, il faut respecter le point de vue des pays qui n'ont pas retenu cette option. Au lieu de discuter du pour et du contre, il est préférable de conjuguer nos efforts pour réduire au minimum le risque encouru par la population mondiale du fait de l'utilisation généralisée de l'énergie nucléaire".

(Journal Officiel, 8/4/87 p 111)

Au Parlement européen, les libéraux votent avec d'autres groupes de droite des résolutions qui appellent à une sécurité et un contrôle plus grands de l'énergie nucléaire tout en s'engageant implicitement en faveur de cette forme d'énergie. Un exemple significatif est le soutien que ce groupe a apporté au rapport sur l'énergie nucléaire présenté par le conservateur Seligman (Doc. A2/1/87) en avril 1987. Ce rapport demandait plus de mesures de sécurité, des contrôles internationaux accrus et l'harmonisation des mesures de sécurité en vue de prévenir des accidents nucléaires, et des mesures afin de dédommager les dégâts matériels et personnels. Par la même occasion il insistait sur l'importance et le maintien de l'énergie nucléaire et rejetait le rôle du charbon comme source d'énergie alternative. Le libéral portugais Pinto résumait la position de son

groupe lorsqu'il déclarait qu'une des raisons du vote favorable des libéraux était : "parce qu'on a refusé de tenir compte des solutions pseudo-progressistes visant essentiellement à favoriser la consommation politique dans les différents pays au lieu de préconiser une solution susceptible de convenir à tous les pays de la Communauté et n'entraînant pas de problèmes graves dans le domaine économique et social."

La position du Groupe socialiste a été clairement définie par Rolf Linkohr (SPD) : "Je voudrais une nouvelle fois faire remarquer, au nom du Groupe socialiste, que nous sommes tous tombés d'accord pour dire que la responsabilité du recours à l'énergie nucléaire ne peut plus être assurée que pour une période transitoire. Il faut que cela soit également compris à l'extérieur du Parlement. Mon groupe s'en tient à cette prise de position, et cela de manière unanime. Nous savons qu'il ne s'agit pas seulement d'accroître la sécurité. Le risque n'a pas la même signification que la sécurité. Il est bien plutôt le produit de la probabilité d'un accident et, précisément, des dommages qui peuvent être importants quand il s'agit de l'énergie nucléaire. Si l'on multiplie ces deux facteurs l'un par l'autre, le risque peut être très élevé, même si la sécurité est très grande.

... dans le cas contraire, en effet, le message de notre Parlement signifierait : continuez ! pour nous, Il n'y a pas eu de Tchernobyl ; nous pouvons oublier ce qui s'est passé. Nous refusons de nous associer à cela !".

La position du groupe libéral sur le nucléaire a également été clairement démontrée à l'occasion du débat sur Sellafield, en mars 1986. Suite aux nouvelles selon lesquelles on avait constaté de sérieuses fuites à la centrale nucléaire de Sellafield, une résolution soutenue par le Groupe socialiste a été déposée au Parlement européen, visant notamment "... la suspension de l'activité de la centrale jusqu'aux conclusions de la commission d'enquête sur les déchets nucléaires créée au sein de la House of Commons". La résolution estimait aussi que "la fermeture de telles centrales pourrait être prise en considération à l'avenir si la confiance du public dans leur fonctionnement n'était pas rétablie". Les libéraux, avec d'autres groupes de droite, ont voté contre cette résolution (Doc. B2-1619/85) présenté par le libéral irlandais Thomas Maher, qui se limitait à réclamer une plus grande sécurité et information, et qui parlait de "la nécessité d'éviter de lancer auprès du public des bruits alarmants inutiles sur l'emploi de l'énergie nucléaire".

34. AGRICULTURE

Les différences entre les trois principaux groupes politiques dans le domaine agricole sont insignifiantes. Tous les groupes soulignent ou juste mentionnent les points suivants :

- la nécessité de limiter la surproduction agricole
- la nécessité de soutenir les petites exploitations familiales agricoles et les fermiers des régions défavorisées de la Communauté
- la nécessité d'améliorer la relation entre agriculture et environnement naturel
- la nécessité d'une politique commune forestière
- la nécessité de porter une attention accrue au développement rural
- la nécessité d'arriver à un meilleur équilibre sur les marchés mondiaux des produits agricoles grâce à des négociations dans le cadre du GATT.

La réalité quotidienne de la politique agricole est toujours plus difficile que les déclarations d'intention pourraient faire croire; l'argent est aussi l'élément clé dans ce secteur. Il est bon de fixer des priorités, mais, lorsque les fonds sont limités, des modifications doivent être apportées au système existant afin de permettre que ces priorités soient traduites dans les faits.

Quelques exemples :

- tous les groupes se déclarent favorables à l'introduction de mesures de protection de l'environnement mais au dernier rapport prix agricoles les démocrates-chrétiens ont voté contre les amendements parce que ceux-ci entraîneraient des dépenses dans l'avenir;
- tous les groupes politiques sont en faveur de mesures favorisant l'équilibre des marchés mondiaux dans le cadre du GATT mais les PPE et les libéraux votèrent lors du dernier rapport prix agricoles en faveur de l'introduction immédiate d'une taxe sur les huiles et matières grasses (sans prendre en compte les négociations du GATT); les libéraux votèrent aussi en faveur de mesures protectionnistes unilatérales;

- tous les groupes se déclarèrent en faveur de mesures pour les fermiers des zones défavorisées mais pour les PPE ces zones doivent se trouver en Allemagne et en Italie (qui sont leurs zones d'influence) et pour les libéraux ces zones se trouvent au Portugal et en Irlande (pour les mêmes raisons). Il se trouve que les socialistes européens ont des partis représentant toutes les régions défavorisées.;
- comme dernier exemple : tous les groupes se déclarent en faveur de mesures pour les petites exploitations familiales mais toutes les propositions visant à limiter le soutien à une certaine quantité de production ou à un certain nombre d'hectares ou d'exempter de taxes une certaine quantité de production ont été déposées par le groupe socialiste et ce n'est que dans certains cas que ces propositions ont reçu le soutien des autres groupes.

35. PECHE

Au niveau du Parlement il n'y a pas de grandes différences entre les groupes concernant la politique de la pêche.

Les manifestes libéral et démocrate-chrétien dans ce contexte ne mentionnent pas la politique sociale. Pour les socialistes, cette politique est essentielle, étant donné que les différences de compétitivité au sein de la Communauté trop souvent proviennent des différences au niveau des coûts des systèmes de sécurité sociale et au niveau des conditions de travail.

36. PAIX, DEFENSE ET SECURITE

1. Rôle de la Communauté et de l'Europe dans la politique mondiale

Aussi bien les libéraux et les démocrates-chrétiens que les socialistes soulignent que la Communauté doit jouer un rôle plus grand dans la politique mondiale. Si les démocrates-chrétiens expriment le point de vue que "les états européens (...) doivent mettre le poids de leur force économique dans la balance de la politique extérieure " et si les libéraux sont d'avis que la Communauté doit "jouer le rôle politique qui incombe à la plus grande puissance commerciale du monde", les socialistes déclarent explicitement que "l'objectif n'est pas de créer une nouvelle superpuissance militaire" et développent fortement la finalité de ce renforcement du rôle de l'Europe dans le monde : la coopération doit servir la paix, la sécurité, le désarmement, la liberté et le développement.

2. La politique de sécurité de la Communauté

Si les libéraux se prononcent en faveur du développement d'une politique commune de sécurité au sein de la Communauté (" La défense et la sécurité de nos nations tout comme la paix et la stabilité doivent être considérées comme des objectifs fondamentaux d'une communauté réellement intégrée "), les démocrates-chrétiens sont encore plus clairs à ce sujet (" les partis membres du PPE des pays membres de l'Alliance Atlantique (...) veulent développer la Communauté européenne en une Union Européenne de Sécurité, qui devrait assurer une politique commune de sécurité ". Et : " ... nous souhaitons que la CPE traite de tous les aspects de la sécurité, que le PE en débattenne et renforce à cette fin sa coordination avec l'Assemblée de l'UEO par tous les moyens appropriés. La CPE doit être un instrument efficace du développement de la CE en une union européenne de la sécurité".) Les socialistes par contre souhaitent que ce soit " (...) L'Europe occidentale, qui, par le renforcement de la coopération, développe sa propre responsabilité en matière de politique de sécurité considérée comme une dimension de la politique extérieure. (...). Dans ce but, la Communauté devrait jouer un rôle diplomatique plus concret et actif (...)".

Il est à noter que dans leur programme électoral actuel les démocrates-chrétiens reprennent une proposition déjà formulée dans leur programme d'avril 1984, consistant en la création d'un Conseil européen de sécurité, composé des membres du Conseil européen et des Ministres de la Défense des pays appartenant à l'U.E.O. Ce conseil européen devrait se réunir au moins une fois par an et précéder chaque réunion ou sommet du Conseil atlantique, " afin de permettre au pilier européen de l'Alliance de déterminer une position commune".

Au PE les Libéraux se manifestent comme des partisans de la théorie de dissuasion et de la création d'une Communauté de défense européenne. Les citations suivantes illustrent la ligne politique du groupe libéral à ce sujet.

"The Italian Republicans and Liberals are convinced of the need to pursue with vigour the process of European integration starting with what is essentially the political dimension, the re-opening that is under more favourable circumstances, of the debate on European defence, the project for a European Defence Community that was given a premature, unhappy death by the vote of the french Parliament in 1954".

Di Bartolomei

(Libéral italien 17/6/87)

"Today we recognise that European Political Union should be supplemented by a European resolve to formulate a defence policy".

Toussaint

(Libéral Belge

Journal Officiel 14.5.86 p 103)

"Europe is now presenting itself as being prepared to make a series of unilateral concessions. That is no way to make progress towards disarmament. Indeed, it is to the contrary".

Simone Veil

(Président du Groupe Libéral

Journal Officiel 22.10.86 p 161)

"Deterrence will not continue to be the mainstay of Western defence, alone or associated with other systems that may emerge and be developed by our allies. The theory of graduated response must remain in force.

Europe must generate its own defence strategy - first through the Treaty of Brussels and the WEU and as soon as possible, by integrating defence into the Treaty of Rome".

Condesso

(Libéral portugais

Journal Officiel 14.5.86 p 108)

Cette ligne politique en matière de défense était également exprimée par Giscard d'Estaing, dirigeant de l'UDF quand, au début de l'année 1986, il se prononça en faveur de l'élaboration par l'Europe - sous la conduite de la France, de la R.F.A., de l'Italie et du Royaume Uni - d'un programme d'interception de missiles orienté vers l'Europe de l'Est.

Pendant toute la législature 1984-1989 les votes du groupe libéral au PE se sont faits sur le même modèle. C'est ainsi que le 22 mars 1987 les libéraux se sont joints aux autres groupes de droite dans une tentative qui d'ailleurs a échoué, de faire rejeter une résolution (doc B2 1287) sur l'option zéro, soutenue par les socialistes.

3. Le "Pilier Européen" au sein de l'OTAN

Aussi bien les démocrates-chrétiens ("Les états européens de l'Alliance Atlantique doivent (...) assumer une responsabilité plus grande et plus justement appropriée à leurs moyens matériels. Les Européens de l'Alliance pourront ainsi être des partenaires capables de mieux défendre leurs intérêts sur un même pied d'égalité que les USA " et : " l'UEO et la CPE offrent des possibilités (...) pour renforcer l'Europe en tant que pilier équivalent de l'Alliance" que les libéraux (" Les Européens doivent assumer une plus grande responsabilité dans leur propre défense et leur sécurité (...) et le faire dans le cadre de l'OTAN (...). (...) une politique européenne de défense et de sécurité (...) doit montrer que l'Europe, en s'engageant plus fermement à l'égard de la politique commune de défense de l'OTAN, a défini une politique qui lui donne rang de partenaire à part entière (...) ") estiment que le pilier européen au sein de l'OTAN doit être renforcé. Les socialistes n'abordent pas ce thème de façon explicite.

Si les socialistes ne consacrent presque pas de considérations à l'OTAN en tant qu'organisation, les libéraux affirment que "l'OTAN est la pierre angulaire de notre sécurité" et que l'Europe doit "s'engager plus fermement à l'égard de la politique commune de défense de l'OTAN" tandis que les démocrates-chrétiens eux aussi "confirment leur attachement à l'Alliance".

Les socialistes d'ailleurs ne se prononcent pas non plus ni sur l'avenir des rapports entre les partenaires américains et européens au sein de l'Alliance, ni sur l'avenir de l'Alliance en général, contrairement aux démocrates-chrétiens ("l'unité politique et stratégique de l'Alliance doit être assurée dans l'avenir (...). Mais même une Europe unie, détachée des USA, ne peut faire face politiquement et militairement à la menace de l'est. Le parapluie nucléaire et les troupes américaines ne peuvent être remplacés par des assurances et des troupes européennes " et : " l'unité et la solidité de l'Alliance Atlantique demeurent les conditions principales d'un dialogue Est-ouest actif ", et : " Elle (une position commune de l'Europe sur les questions de désarmement et de sécurité) doit être un élément essentiel d'un concept global et nécessaire de l'Occident", et aux libéraux ("Une politique européenne de défense et de sécurité (...) doit montrer que l'Europe, en s'engageant plus fermement à l'égard de la politique commune de défense de l'OTAN, a défini une politique qui lui donne rang de partenaire à part entière et qu'elle y restera fidèle"). C'est intéressant de noter que dans la version anglaise ce "et qu'elle y restera fidèle" ne figure pas. La version anglaise dit : "A european defence and security policy must (...) show that Europe, by making a firmer commitment to the common defence policy of NATO, has achieved and will sustain a policy of equal partnership".

4. Stratégies et doctrines militaires des deux Alliances

Le réexamen des politiques de sécurité et la refonte des stratégies et doctrines militaires des deux alliances et plus concrètement la "défensibilisation" de ces politiques, stratégies et doctrines, i.e. la diminution des possibilités et du rôle des potentiels axés sur l'offensive, constituent un des "morceaux de roi" du Manifeste socialiste et une de ses plus grandes spécificités par rapport aux programmes libéraux et démocrates-chrétiens.

Si le programme des démocrates-chrétiens contient des propos généraux et abstraits sur un engagement général en faveur du désarmement et celui des libéraux en faveur de l'instauration de confiance commune et de l'exclusion d'une agression avec un potentiel d'invasion, la proposition de traduire cette volonté d'éliminer le sentiment de menace par une refonte de l'appareil de défense et la transformation, au niveau des deux alliances, de ses structures offensives en structures défensives, ainsi que la présentation des mesures susceptibles de concrétiser cette défensibilisation structurelle, ne figurent que dans le programme socialiste.

En outre, à côté de ces mesures de défensibilisation des structures de défense et contrairement aux programmes démocrate-chrétien et libéral, dans le manifeste socialiste d'autres points sont développés qui constituent autant de propositions de mesures concrètes de défensibilisation structurelle, par exemple des propositions de dépasser le système de dissuasion réciproque; des propositions sur les missiles de croisière lancés à partir de la mer et équipés d'une ogive nucléaire; sur les négociations au sujet des systèmes à double ou triple possibilité d'utilisation parmi lesquelles des possibilités nucléaire ou chimique; sur un accord de réduction des forces conventionnelles visant à diminuer les possibilités d'attaques surprises, d'actions offensives soutenues et d'occupation de territoires; sur la mise en oeuvre, dans le cadre de la CSCE, de mesures de confiance et de sécurité qui soient de nature à rendre plus transparents et prévisibles les déploiements des forces militaires en Europe; sur la réduction et le retrait des armes nucléaires de champ de bataille qui, par leur courte portée, le nombre limité de dépôts de munitions et leur logique d'armes de combat contribuent à une instabilité dangereuse en cas de crise; sur la création de couloirs dépourvus d'armes nucléaires et d'armements conventionnels plus particulièrement tournés vers l'offensive; et sur la création d'une zone sans armes chimiques dans toute l'Europe.

5. L'U.E.O.

Les trois formations politiques saluent la revitalisation de l'UEO. Il y a toutefois des différences quant au contenu de ses activités. Les socialistes insistent sur la spécificité de l'UEO : "L'UEO ne se substitue pas à la coopération sur le plan de certains aspects de la politique de sécurité menée dans le cadre de la coopération politique (...)" . Le PPE plaide en faveur de la convergence entre UEO et CPE, en souhaitant "que la CPE traite de tous les aspects de la sécurité et que le PE en débattenne et renforce à cette fin sa coordination avec l'Assemblée de l'UEO par tous les moyens appropriés".

Quant à l'adhésion de nouveaux pays, les socialistes considèrent que l'U.E.O. doit être ouverte à toute candidature européenne; les démocrates-chrétiens estiment qu'elle doit s'ouvrir aux pays européens qui sont prêts à fournir les efforts requis pour que "la combinaison appropriée de forces nucléaires et conventionnelles", dans le cadre de la stratégie de dissuasion adoptée pour l'Alliance, reste crédible et réalisable; les libéraux ne s'expriment pas à propos de nouvelles adhésions.

6. Le problème de la "modernisation" des systèmes nucléaires d'une portée inférieure à 500 km

Les libéraux gardant le silence sur ce point précis, les démocrates-chrétiens se prononcent en faveur de "la réduction claire et contrôlable des systèmes nucléaires américains et soviétiques d'une portée inférieure à 500 km ayant pour objectif des limites maximales identiques à un niveau plus bas des systèmes nucléaires". Les démocrates-chrétiens considèrent que cette mesure fait partie de la prochaine étape de désarmement, "un désarmement équilibré et contrôlable", dont les autres éléments sont :

- "- L'abolition, en premier lieu, de la capacité d'invasion conventionnelle des pays du Pacte de Varsovie et la réalisation d'une stabilité conventionnelle de toute l'Europe de l'Atlantique jusqu'à l'Oural;
- la conclusion la plus rapide possible d'un traité sur une interdiction mondiale des armes chimiques sous contrôle international efficace;
- la suppression de 50% de l'armement nucléaire stratégique soviétique et américain."

Sans ambages les socialistes s'opposent à la "modernisation" et soulignent que "le moment est à la négociation, non à la modernisation".

Au sujet du parallélisme entre la réduction des armes nucléaires à courte portée d'une part et la réduction des armes conventionnelles d'autre part, aussi bien les socialistes que les libéraux s'expriment dans des termes plutôt prudents. Comme il est indiqué dans le premier paragraphe, les démocrates-chrétiens considèrent la solution au problème conventionnel comme l'élément préliminaire d'un paquet global de désarmement, comportant également l'élément de la réduction des systèmes nucléaires à courte portée.

7. Les armes conventionnelles

Comme pour le thème de la défensibilisation des structures de défense, celui de la réduction et stabilisation des systèmes conventionnels est fortement développé par les socialistes, peu par les démocrates-chrétiens et les libéraux.

Les démocrates-chrétiens ne s'expriment qu'une fois sur ce problème en affirmant que "l'abolition, en premier lieu, de la capacité d'invasion conventionnelle des pays du Pacte de Varsovie et la réalisation d'une stabilité conventionnelle de toute l'Europe de l'Atlantique jusqu'à l'Oural" constitue l'élément préliminaire d'un paquet de mesures de désarmement, dont les autres éléments sont: la conclusion d'un Traité sur l'interdiction mondiale des armes chimiques, la réduction des systèmes nucléaires américains et soviétiques d'une portée inférieure à 500 km et la suppression de 50% de l'armement nucléaire stratégique soviétique et américain.

Les libéraux affirment qu'"une politique européenne de défense et de sécurité (...) doit accorder la priorité à une réduction sensible des disparités et asymétries entre l'Est et l'Ouest (...)", se prononcent en faveur de "la définition d'une politique de défense inspirée de l'Acte Final d'Helsinki qui se concentre sur le dialogue, la limitation des armements et le désarmement et qui vise la réduction des déséquilibres et des asymétries." et estiment qu'"il conviendrait d'accorder la priorité aux négociations relatives aux contrôles des armements jusqu'à (...) la réduction des armes nucléaires à courte portée au niveau le plus bas possible conjointement à une réduction des armes conventionnelles."

Comme les libéraux et les démocrates-chrétiens, les socialistes sont partisans de réductions asymétriques, mais ils développent et approfondissent beaucoup plus ce thème conventionnel (cf. supra: la section "Stratégie et doctrines militaires des deux Alliances").

8. Le rôle du système de dissuasion nucléaire

Les socialistes, en soulignant que les armes nucléaires ne pourront jamais être des armes offensives et que le système de dissuasion nucléaire doit être dépassé à long terme, s'expriment de façon explicite et précise sur ce thème.

Les libéraux déclarent de façon beaucoup plus générale que "aussi longtemps que ce sera nécessaire, nous devons poursuivre notre politique de sécurité collective; mais notre objectif à long terme est la sécurité commune et le rétablissement de la confiance par l'élimination du sentiment de menace de part et d'autre."

Cette perspective d'ouverture sur le plan du rôle du système de dissuasion nucléaire manque dans le programme démocrate-chrétien.

9. Irlande

- Le statut de la République

Aussi bien les socialistes que les libéraux stipulent qu'il doit être tenu compte du statut neutre de la République d'Irlande. Dans certaines de leurs considérations sur l'Alliance et le développement d'une politique de sécurité au sein de la Communauté, les démocrates-chrétiens veillent à mentionner qu'il ne s'agit que des "partis-membres du PPE des pays membres de l'Alliance atlantique" ou des "Etats européens de l'Alliance atlantique".

Dans d'autres parties de leur texte pourtant cette réserve tombe : "la C.P.E. doit être un instrument efficace du développement de la C.E. en une union européenne de la sécurité", etc.)

(NB : Il est intéressant de noter que la version anglaise n'est pas si forte que la version française : "The EPC must contribute effectively to the development of the European Community into a European Security Union".)

Le PPE dissipe cependant tout doute sur sa position en cette matière en déclarant que : "Nous souhaitons que la C.P.E. traite de tous les aspects de la sécurité. (...)"

- Le conflit en Irlande du Nord

Les démocrates-chrétiens n'abordent pas ce conflit, tandis que les libéraux y consacrent relativement beaucoup d'attention. Ils expriment leur soutien à l'accord anglo-irlandais et à la solution consistant à "créer un Irlande du Nord une administration décentralisée qui prendrait en considération les droits et les aspirations des deux composantes de cette communauté divisée."

Les socialistes déclarent, d'une façon générale, que "(...) la Communauté devrait jouer un rôle diplomatique plus concret et actif pour résoudre les conflits régionaux ainsi que ceux touchant des Etats membres ou membres associés de la Communauté, (...)"

10. Traité sur l'interdiction générale des essais nucléaires

Ni les libéraux, ni les démocrates-chrétiens ne se prononcent à ce sujet. Les socialistes constatent que "l'évolution enregistrée dans ce domaine contribuera à soutenir les efforts déployés en vue de conclure un traité sur l'interdiction générale des essais nucléaires "et qu'un tel traité "serait un moyen efficace d'enrayer le processus de modernisation nucléaire et d'obtenir l'adhésion universelle au Traité de Non-Prolifération".

11. Activités militaires dans l'espace (IDS et autres)

Les socialistes s'opposent à tout déploiement d'armes dans l'espace et insistent sur le respect strict des dispositions du traité ABM. Les démocrates-chrétiens et les libéraux ne se prononcent pas à ce sujet. D'autre part, le PPE considère comme essentiel que l'Europe dispose de son propre satellite d'observation militaire, dont la réalisation pourrait être confiée à l'U.E.O. Les socialistes soulignent que les utilisations militaires de l'espace doivent se limiter à l'observation, la navigation et la communication.

12. Les armes nucléaires de champ de bataille

Les libéraux et les démocrates-chrétiens n'abordent pas ce point précis, les socialistes estiment "qu'il conviendrait d'accorder la plus grande attention à la réduction et au retrait des armes nucléaires du champ de bataille, leur courte portée, le nombre limité de dépôts de munitions et leur logique d'armes de combat contribuant à une instabilité dangereuse en cas de crise" et qu'"il conviendrait de réduire les arsenaux nucléaires de théâtre en renonçant à l'artillerie nucléaire avec ses dangers potentiels de préemption et d'utilisation prématurée en période de crise ou pendant les phases initiales d'un conflit."

13. Production commune d'armements

Les socialistes ne se prononcent pas à ce sujet; les libéraux estiment que "une politique européenne de défense et de sécurité (...) doit être efficace du point de vue du développement, de l'acquisition et du déploiement des armements"; les démocrates-chrétiens affirment que "une standardisation progressive des armements conventionnels peut augmenter l'efficacité et l'interopérabilité ainsi que diminuer les coûts. En vue de la création du marché intérieur, la coopération dans le secteur des armements, qui devrait notamment se réaliser dans le cadre du Groupement européen de programmes, est indispensable."

14. Création de zones dénucléarisées en Europe

Ni les libéraux ni les démocrates-chrétiens ne se prononcent à ce sujet. Les socialistes souscrivent à "l'idée de la création de couloirs dépourvus d'armes nucléaires (...), en tant que mesure de confiance et élément faisant partie intégrante d'un ensemble de dispositions axées sur la stabilité en Europe. La fixation de zones dénucléarisées, dans le cadre d'un accord global, visant à réduire l'armement nucléaire en Europe, pourrait contribuer à la stabilité et à la sécurité de l'Europe entière".

15. Les négociations sur la réduction des armes stratégiques

Le PPE demande "la suppression de 50 % de l'armement nucléaire stratégique soviétique et américain"; les libéraux constatent que "la possibilité de réduire sensiblement les systèmes nucléaires stratégiques aura une incidence considérable sur les politiques de défense actuelles"; les socialistes soutiennent "fermement la conclusion d'un accord START visant à la réduction de 50% des forces stratégiques nucléaires américains et soviétiques".

16. L'interdiction (mondiale) des armes chimiques

Le PPE demande "la conclusion la plus rapide possible d'un Traité sur une interdiction mondiale des armes chimiques sous contrôle international efficace"; les libéraux veulent "accorder la priorité aux négociations relatives aux contrôles des armements jusqu'à l'élimination des armes chimiques et biologiques"; les socialistes exigent "la conclusion d'un accord sur l'interdiction et l'élimination des armes chimiques dans le monde entier sous contrôle international" et proposent de "créer une zone sans armes chimiques dans toute l'Europe, si cet accord n'était pas conclu à court terme".

CONCLUSIONS

1. Le programme socialiste est le plus étoffé. Il développe plusieurs thèmes que les programmes démocrate-chrétien et libéral n'abordent pas. Si pour plusieurs matières même importantes les programmes libéral et démocrate-chrétien se limitent à des déclarations générales et à l'énonciation de certains principes, le programme socialiste contient beaucoup plus des propositions pour de nouvelles politiques et une présentation de mesures concrètes.

2. Aussi bien le programme socialiste que celui des démocrates-chrétiens est régi par une logique nette et un degré relativement élevé de cohésion qui se manifestent autant par les idées et propositions développées ou omises que par l'économie du texte même.

Les socialistes mettent l'accent sur le renforcement de la coopération pour créer une force de paix et de développement et élaborent une série de propositions en matière de désarmement et de détente, parmi lesquelles les mesures de défensilisation sont les plus originales et substantielles.

Les démocrates-chrétiens insistent sur la création d'une Communauté de Défense ainsi que sur le rôle vital de l'OTAN à l'heure actuelle et à l'avenir, et ont une vision plutôt restrictive des possibilités de désarmement. Est-ce exagéré de prétendre que le programme démocrate-chrétien, qui propose la production commune d'armes et a parfois recours au langage de la Guerre Froide ("la capacité d'invasion conventionnelle des pays du Pacte de Varsovie") a une allure militariste? La réalisation du programme démocrate-chrétien ne constituerait-elle pas un obstacle sur le chemin du rapprochement actuel entre l'Europe occidentale et l'Europe de l'Est?

Sur le plan de perspectives d'ouverture, e.a. au sujet du rapprochement entre l'Europe occidentale et l'Europe de l'Est, et de la création d'un climat de confiance et de détente, certaines parties du programme libéral semblent plus constructives. Doit-on y déceler la main "éclairée" de Genscher?

Le document socialiste dans son entièreté est beaucoup plus axé sur le désarmement que celui des démocrates-chrétiens ou des libéraux. Les propositions pour un processus de désarmement sont élaborées beaucoup plus en détail (Traité d'interdiction d'essais nucléaires, Traité de Non Prolifération, etc.) : des idées comme par exemple la création de corridors régionaux sans armes nucléaires ne figurent même pas dans les autres documents.

Beaucoup plus que les socialistes, les libéraux et les démocrates-chrétiens mettent l'accent sur la "Dimension atlantique". Ces deux groupes sont beaucoup plus centrés sur la sécurité que les socialistes qui eux sont centrés sur le désarmement.

37. LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

1. La problématique générale et les pays ACP

Dans le domaine des relations avec les PVD, 10 années d'activités du PE directement élu n'ont pas modifié fortement l'attitude des groupes politiques de la gauche, de la droite et du centre, que ce soit dans les commissions ou en plénière.

Les socialistes ont joué un rôle-clé en promouvant des activités et des initiatives, les autres groupes ont suivi d'une manière conséquente et loyale. A l'exception importante de la question de l'Afrique du Sud qui est traitée dans le point 40, ce domaine ne constitue pas une source majeure de conflits avec nos adversaires.

Il existe de toute manière des appréciations différentes qui font partie de l'histoire du mouvement socialiste, mais elles tendent à devenir caduques et suscitent peu d'affrontements dans les discussions sur la politique de la C.E...

Malgré les références au nouvel ordre économique, c'est dans le contexte des rapports actuels au sein du marché mondial que des propositions ont été formulées.

Un thème qui pourrait être abordé et qui est mentionné dans le Manifeste socialiste, est celui du Code de Conduite pour les sociétés multinationales (voir le point 42.1).

Au sujet du problème de la dette du tiers Monde, les socialistes ont joué un rôle important, grâce aux initiatives prises par des chefs d'Etat et de gouvernement socialistes; les autres mouvements politiques ont été moins clairs.

La question des échanges et du prix des produits de base a fait l'objet de beaucoup de travaux et d'initiatives socialistes au PE (voir les rapports de Bob COHEN sur plusieurs questions commerciales et de Katharina FOCKE sur les ACP ainsi que sur les conséquences des prix des matières premières pour l'économie des PVD). Ce thème devra sans doute être approfondi et utilisé lors de la prochaine campagne électorale.

2. Les relations avec les pays méditerranéens

Le manifeste socialiste réclame l'organisation d'une conférence internationale pour résoudre le problème d'Israël et des territoires occupés. Une telle solution doit reconnaître le droit des Palestiniens à l'autodétermination et garantir à Israël des frontières sûres. En attendant une solution, les territoires occupés devraient passer sous contrôle international. La position des démocrates-chrétiens est assez semblable. Leur manifeste en appelle aussi à la Communauté pour qu'elle aide le Liban à recouvrer sa souveraineté.

Le manifeste démocrate-chrétien préconise le développement de la coopération avec les pays méditerranéens en ajoutant la nécessité d'un accord à Chypre. Le manifeste socialiste appuie également l'intégration régionale parmi les pays de l'Afrique du Nord.

3. Les relations avec les PVD non associés d'Asie et d'Amérique latine

Le manifeste socialiste appuie l'intégration régionale en Amérique latine et en appelle à la Communauté pour qu'elle soutienne davantage le processus de paix en Amérique Centrale. Les socialistes veulent "des accords commerciaux préférentiels" avec les pays d'Amérique Latine, ainsi que des relations étroites dans les domaines scientifiques et techniques. En revanche, les socialistes reconnaissent que la moitié de la population du monde qui vit dans les PVD asiatiques souffre de la "pire pauvreté"; l'aide au pays de l'Asie du Sud doit être une priorité pour la Communauté. Les socialistes préconisent un encouragement donné par la Communauté à la coopération régionale parmi ces pays (SAARC et ASEAN) ainsi que le développement des relations avec la Chine.

Le manifeste démocrate-chrétien appuie également les efforts d'intégration régionale en Amérique latine (ex.: le Pacte andéen), ainsi que des solutions pacifiques aux problèmes existants grâce à la démocratie, aux droits de l'homme et à un ordre social et économique juste, y compris une réforme agraire. S'agissant de l'Asie, les démocrates-chrétiens préconisent le renforcement de la coopération avec l'ASEAN.

Le manifeste libéral ne se réfère pas de manière spécifique à l'Amérique Latine ou à l'Asie, mais il appuie la coopération régionale parmi les PVD, tout en mettant l'accent sur une solution aux problèmes de la dette.

Le fait que le manifeste démocrate-chrétien ne fait aucune allusion au sort misérable d'un milliard de personnes en Asie du Sud ou un milliard tout aussi pauvre en Chine est une lacune. En fait, tous les rapports récents sur ces régions ont été élaborés par des membres du Groupe socialiste (à l'exception du rapport MUHLEN sur le Pakistan). Il semble ainsi que le souci des démocrates-chrétiens pour les pauvres du monde se limite essentiellement aux pauvres catholiques. Le manifeste libéral ne mentionne aucun des PVD non associés de manière spécifique.

Nicaragua

Au Parlement Européen, les libéraux développent une attitude hostile à l'égard du gouvernement nicaraguayen et s'efforcent à ce que les Etats-Unis ne puissent pas les percevoir comme étant trop critiques. Ceci était très clair en octobre 1985 quand tous les libéraux présents au cours de la session plénière ont voté contre une résolution (doc B2-1110/85) condamnant l'agression et les activités illégales déployées par les Etats-Unis contre le Nicaragua et demandant que le financement des contras soit arrêté. L'opposition libérale contre cette résolution est d'autant plus révélatrice que cette dernière exprimait également le regret que le gouvernement nicaraguayen "...avait élargi et intensifié l'état d'urgence national". Tous les socialistes présents ont soutenu cette résolution.

Il faut noter toutefois qu'en 1988 les libéraux au P.E. ont approuvé une résolution appuyant les initiatives du Groupe de Contadora.

38. LE CAEM, LE DIALOGUE ET LA DETENTE

Pour mettre fin à la division actuelle de l'Europe, le manifeste socialiste en appelle au "développement des relations politiques, économiques, culturelles et humaines" avec tous les pays d'Europe de l'Est, tout en précisant que des réformes économiques et sociales dans ces pays faciliteront grandement ce processus. On souligne également l'importance de l'Acté final d'Helsinki. Tandis que les démocrates-chrétiens se réfèrent eux aussi aux accords d'Helsinki, ils mettent l'accent sur la nécessité d'un changement de politique étrangère soviétique, en ce qui concerne le désarmement, les droits de l'homme et la non-ingérence dans les affaires internes des pays tiers. Ils se réfèrent également au droit d'autodétermination de "tous les peuples d'Europe sur la base d'élections libres et secrètes"; ils soutiennent la réunification de l'Allemagne.

Dans la pratique, les démocrates-chrétiens ont eu une attitude plus restrictive que les socialistes à l'égard du rapport SEELER sur les relations avec le CAEM, rapport qui fut élaboré et adopté au début du nouveau dialogue entre la Communauté et le CAEM. Les deux groupes, cependant, ont accueilli chaleureusement la déclaration conjointe de juin 1988, ainsi que les accords bilatéraux qui viennent d'être conclus avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

Le manifeste libéral ne fait qu'une allusion passagère à la nécessité de développer les relations avec les pays d'Europe de l'Est.

39. L'AELE : DE NOUVEAUX CANDIDATS A L'ADHESION A LA CE

En ce qui concerne les partenaires de l'AELE, le manifeste socialiste se félicite des progrès vers une zone économique européenne commune, parallèlement au parachèvement du marché intérieur en 1992. Les démocrates-chrétiens disent la même chose en ajoutant cependant qu'ils souhaitent une "concertation plus étroite" en matière de politique étrangère. Les socialistes "accueilleraient favorablement" toute demande d'adhésion d'un pays de l'AELE, tandis que les démocrates-chrétiens soulignent que tout pays candidat doit reconnaître "sans réserve" les objectifs politiques de la Communauté "et le but final de l'Union européenne". Le manifeste libéral préconise "une consultation régulière" avec les pays de l'AELE et bien qu'il se félicite de l'intérêt que certains pays portent à l'adhésion à la Communauté, souligne que "la priorité est d'atteindre l'objectif de l'Acte Unique européen".

En ce qui concerne la Turquie, le manifeste démocrate-chrétien parle d'un renforcement des relations dans le contexte du statut de pays associé dont jouit la Turquie.

40. AFRIQUE DU SUD

Les socialistes et les libéraux réclament des sanctions (soc.: "renforcer une politique de sanctions ..." - lib.: "... demandons des sanctions communautaires ..."), les démocrates-chrétiens demandent que la Communauté européenne et ses Etats membres prennent des mesures appropriées.

Les libéraux critiquent l'apartheid mais refusent de prendre des mesures contre. Les libéraux sont sur la même ligne que les conservateurs britanniques et la plupart parmi eux votèrent avec la droite au PE sur ce sujet. En octobre 1986 les libéraux votèrent contre la résolution critiquant les mesures limitées prises contre l'Afrique du Sud par le Conseil des Ministres, et qui demandait des sanctions étendues et contraignantes. La résolution condamnait les agressions militaires de l'Afrique du Sud contre les pays voisins (Doc B2-951/86). Cette résolution a reçu l'accord complet du groupe socialiste.

En novembre 1987 les libéraux votèrent contre ou s'abstinrent sur le rapport SIMONS qui demandait une surveillance accrue de la CE pour l'application de ces mesures limitées, le besoin d'une approche européenne coordonnée envers l'Afrique du Sud et l'intensification des mesures existantes y inclus l'embargo du charbon sud-africain. Même trois conservateurs britanniques approuvèrent ce rapport.

41. DROITS DE L'HOMME

Les socialistes et les libéraux réclament une coopération plus étroite des Douze en faveur des droits de l'homme.

Le PPE propose une série de mesures concrètes telles que

- la désignation par l'ONU d'un Haut Commissaire pour les droits de l'homme,
- le soutien des mouvements démocratiques qui luttent clairement pour le respect des droits de l'homme,
- des mesures concrètes cas par cas, tant des actions diplomatiques que des formes de sanctions.

42. COOPERATION POLITIQUE ET COMMERCIALE

1. Intégration européenne et relations extérieures

Les socialistes, en favorisant le renforcement de l'Union européenne qui sera aussi bien un facteur d'équilibre politique, financier et commercial sur le plan mondial qu'un élément actif dans la définition d'un ordre plus juste et plus démocratique, considèrent que l'élargissement de la Communauté a mené à de nouvelles perspectives principalement sur deux plans : la région méditerranéenne où l'Europe devrait jouer un rôle important, notamment par l'élaboration d'une politique de paix au Moyen Orient, et en Amérique latine par un soutien aux processus actuels d'intégration régionale. Plus particulièrement, l'Europe devrait renforcer son rôle dans les processus de paix en Amérique centrale, en donnant son appui actif au dialogue politique et à la consolidation de la démocratie.

Les libéraux veulent voir renforcée la coopération politique européenne conformément à l'Acte Unique. Le PPE veut que la CPE soit développée jusqu'à devenir "une véritable politique extérieure et de sécurité" de la Communauté.

Le PPE déclare que l'objectif premier d'une telle politique extérieure devrait être "le développement d'une démocratie pluraliste et son soutien partout où l'on se bat pour la liberté et le respect de la dignité de l'Homme". Ceci ne correspond pas à l'attitude du PPE qui avec les Conservateurs britanniques a voulu faire examiner le rapport MUHLEN, en automne 1985, afin que le PE approuve le nouvel accord de coopération avec le Pakistan alors que la loi martiale était appliquée pendant la présidence de Zia-ul-Haq, qu'il y avait des centaines de prisonniers politiques et que la torture était appliquée. Les Socialistes réussirent à faire reporter l'examen de ce rapport jusqu'au mois de mars 1986, quand la loi martiale a été levée et qu'ils obtinrent des promesses des autorités pakistanaïses sur la révision du procès des prisonniers politiques.

Au regard de développement de la Communauté conduit par le marché intérieur de 1992, les trois manifestes déclarent que celui ne doit pas conduire à des mesures protectionnistes contre les pays tiers (c.à.d. le refus de l'Europe forteresse) mais qu'au contraire la réalisation du marché intérieur doit s'accompagner d'une libéralisation, spécialement en faveur des PVD.

2. Aussi bien le programme socialiste que celui des démocrates-chrétiens est régi par une logique nette et un degré relativement élevé de cohésion qui se manifestent autant par les idées et propositions développées ou omises que par l'économie du texte même.

Les socialistes mettent l'accent sur le renforcement de la coopération pour créer une force de paix et de développement et élaborent une série de propositions en matière de désarmement et de détente, parmi lesquelles les mesures de défensilisation sont les plus originales et substantielles.

Les démocrates-chrétiens insistent sur la création d'une Communauté de Défense ainsi que sur le rôle vital de l'OTAN à l'heure actuelle et à l'avenir, et ont une vision plutôt restrictive des possibilités de désarmement. Est-ce exagéré de prétendre que le programme démocrate-chrétien, qui propose la production commune d'armes et a parfois recours au langage de la Guerre Froide ("la capacité d'invasion conventionnelle des pays du Pacte de Varsovie") a une allure militariste? La réalisation du programme démocrate-chrétien ne constituerait-elle pas un obstacle sur le chemin du rapprochement actuel entre l'Europe occidentale et l'Europe de l'Est?

Sur le plan de perspectives d'ouverture, e.a. au sujet du rapprochement entre l'Europe occidentale et l'Europe de l'Est, et de la création d'un climat de confiance et de détente, certaines parties du programme libéral semblent plus constructives. Doit-on y déceler la main "éclairée" de Genscher?

Le document socialiste dans son entièreté est beaucoup plus axé sur le désarmement que celui des démocrates-chrétiens ou des libéraux. Les propositions pour un processus de désarmement sont élaborées beaucoup plus en détail (Traité d'interdiction d'essais nucléaires, Traité de Non Prolifération, etc.) : des idées comme par exemple la création de corridors régionaux sans armes nucléaires ne figurent même pas dans les autres documents.

Beaucoup plus que les socialistes, les libéraux et les démocrates-chrétiens mettent l'accent sur la "Dimension atlantique". Ces deux groupes sont beaucoup plus centrés sur la sécurité que les socialistes qui eux sont centrés sur le désarmement.

43. LE BUDGET DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Il faut signaler, en premier lieu, que le régime des majorités imposé pour l'adoption du budget depuis plusieurs années, a fait que la philosophie politique des différents groupes du Parlement européen est devenue très similaire.

Cependant, les manifestes présentent des divergences fondamentales comme par exemple le futur des ressources propres.

Les socialistes sont convaincus que l'évolution du système des ressources propres devrait suivre la ligne suivante :

"La contribution de la Communauté doit se baser sur les possibilités des Etats et des citoyens".

Les socialistes pensent qu'au moment où s'accroissent les politiques à caractère redistributif, la Communauté possède un système de ressources propres que l'on pourrait qualifier de régressif. Le vieux principe fiscal de la contribution selon la prospérité du contribuable ne se reflète pas dans le système communautaire. Les socialistes ont formulé le principe de la "nécessité de tenir en compte la prospérité relative des Etats membres et des citoyens" dans le rapport BARON (PE 115.379) adopté par le Parlement en 1987.

Ce principe, à l'exception du mot "citoyens", fut admis par les démocrates-chrétiens. Ce n'était pas par conviction, mais dû aux exigences globales du rapport mentionné. C'est pourquoi dans leur manifeste, l'allusion à ce sujet est très faible. Ils se félicitent de l'inclusion de ce qu'on appelle "quatrième ressource", calculée sur le PNB, ce qui rend le système plus "équitable". Il ne faut pas oublier que la quatrième ressource détient un caractère subsidiaire et que même s'il s'agit d'un pas vers des paramètres plus progressifs, la plus grande partie du système de ressources propres est toujours contraire aux principes de la progressivité de l'impôt et à la relation directe entre le contribuable et le percepteur d'impôts.

Le texte des démocrates-chrétiens n'exprime nullement quel doit être le futur des ressources propres. Le texte des démocrates-chrétiens demande l'établissement d'une relation directe entre les citoyens et la Communauté. Mais que contient cette relation directe? Pas de réponse. Les socialistes maintiennent la position que "la capacité du citoyen à payer doit être prise en considération".